

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 5 juillet 2022

Délibération
n°149-2022
Point 4.11.1.11

Point 4.11.1.11 de l'ordre du jour

Création des DIU « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires – entrée dans le métier » (en alternance à mi-temps en établissement)

EXPOSE DES MOTIFS :

Les maquettes des masters MEEF ont été accréditées dans le cadre de la réforme de la formation initiale des enseignants et des CPE induite par la loi pour une école de la confiance promulguée au Journal officiel le 28 juillet 2019.

La réforme de la formation des professeurs prévoit désormais l'organisation des concours de recrutement à la fin de la seconde année de master. A la rentrée 2022, deux populations de lauréats poursuivront donc une formation dans leur académie d'affectation :

Les lauréats issus du master MEEF et anciens contractuels qui bénéficieront d'un volume annuel de formation de 10 à 20 jours ;

Les lauréats non issus du master MEEF exerceront à mi-temps et poursuivront leur formation pour acquérir les compétences attendues et définies dans le cadre de l'arrêté de 2013.

L'arrêté du 4 février 2022 modifiant l'arrêté du 18 juin 2014 fixant les modalités de formation initiale des enseignants et conseillers principaux d'éducation confie aux INSPE la conception de l'offre de formation des fonctionnaires-stagiaires à mi-temps en lien avec le rectorat.

La mise en place d'un Diplôme Inter-Universitaire (DIU) garantit le cadre national de la formation des fonctionnaires stagiaires et s'inscrit dans le continuum de formation avec la formation proposée aux néotitulaires durant leurs trois premières années de carrières (T1-T2-T3).

3 parcours sont proposés :

Parcours « premier degré » (professeur des écoles)

Parcours « second degré » (professeur de collège et de lycée)

Parcours « encadrement éducatif » (conseiller principal d'éducation)

La mise en place de ces formations fait l'objet d'un financement par le Ministère, financement intégrant les frais d'inscription. Par conséquent, il y a lieu de prévoir un droit d'inscription à zéro euro pour les fonctionnaires stagiaires relevant de ces DIU.

D'un point de vue opérationnel, l'INSPE sollicite la mise en place des VDI et VET suivantes :

DIU « professeur des écoles stagiaire mi-temps premier degré » - Strasbourg

DIU « professeur des écoles stagiaire mi-temps premier degré » - Colmar

DIU « professeur des écoles stagiaire bilingues mi-temps premier degré »

DIU « professeur de collège et de lycée stagiaire mi-temps second degré »

DIU « conseiller principal d'éducation stagiaire mi-temps »

Pièces jointes :

- Maquettes de formation DIU, parcours « Premier degré », « Second degré », « Encadrement éducatif »
- Courrier DGESIP / DESCO du 2 mai 2022

Le 4 juillet 2022, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé ces dispositions, par 20 pour.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la création des DIU « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires – entrée dans le métier » (en alternance à mi-temps en établissement).

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	32
Nombre de voix pour	31
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	1
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 7 juillet 2022

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale de l'enseignement scolaire
Service du budget et des politiques éducatives territoriales
Sous-direction des programmes budgétaires
DGESCO B1
Affaire suivie par :
Valérie RAINAUD
Tél : 01 55 55 13 74
Mél : valerie.rainaud@education.gouv.fr**

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

**Direction générale de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle
Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante
Sous-direction de la stratégie et de la qualité des formations
Département des formations de cycles master et doctorat
DGESIP A1-3
n°DGESIP-D2022-004441
Affaire suivie par :
Juliette DUBOSCQ
Tél : 01 55 55 15 26
Mél : juliette.duboscq@enseignementsup.gouv.fr**

1, rue Descartes
75231 Paris SP 05

Paris, le 02 mai 2022

Le ministre de l'éducation nationale,
de la jeunesse et des sports,

La ministre de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation

à

Monsieur le président de France Universités,
Madame la vice-présidente de France Universités,
Monsieur le vice-président de France Universités,

Objet : financement de l'année de titularisation des professeurs et personnels d'éducation stagiaires 2022-2023

La réforme de la formation des professeurs prévoit désormais l'organisation des concours de recrutement à la fin de la seconde année de master. A la rentrée 2022, deux populations de lauréats poursuivront donc une formation dans leur académie d'affectation :

- les lauréats issus du master MEEF et anciens contractuels bénéficieront d'un volume annuel de formation de 10 à 20 jours ;
- les lauréats non issus du master MEEF exerceront à mi-temps et poursuivront leur formation pour acquérir les compétences attendues et définies dans le cadre de l'arrêté de 2013.

Pour chaque fonctionnaire stagiaire, une commission académique placée sous l'autorité du recteur définit en début d'année scolaire le contenu de la formation le plus adapté compte tenu du parcours antérieur.

En vue de la rentrée 2022 et de l'année 2023 qui verront la mise en œuvre de ces dispositifs de formation, les directions générales concernées des deux ministères (DGESIP, DGRH et DGESCO) ont entrepris à vos côtés d'apprécier le plus précisément possible le surcoût engendré par la réforme.

Concernant les stagiaires non issus d'un master MEEF, l'hypothèse retenue est celle du financement d'une demi-année de master, à partir du coût annuel le plus haut observé ces dernières années (3 200 €), soit 1 600 € pour un semestre.

.../...

L'hypothèse de financement intègre par ailleurs les frais d'inscription et la prise en charge, entre 10 et 20 jours, des stagiaires à temps plein.

Ce montant, appliqué à la répartition théorique des stagiaires entre MEEF et non MEEF, aboutit pour 2022, à un montant prévisionnel de 8,5 M€ correspondant à un tiers d'année.

Nous pouvons donc d'ores et déjà vous assurer qu'un financement à cette hauteur vous sera accordé pour la fin de gestion de l'année 2022 afin de permettre la prise en charge de l'entrée en formation.

Pour le PLF 2023, une demande budgétaire sera portée conjointement par la DGESIP et la DGESCO sur la même base de calcul. Le niveau définitif des moyens alloués sera confirmé à l'issue des travaux de préparation du PLF 2023.

Ce montant sera révisé chaque année en fonction du nombre de stagiaires et de leur répartition.

Nous profitons de ce courrier pour vous remercier de votre rôle dans la formation des enseignants et des personnels d'éducation, y compris sur le volet statutaire, et vous remercions tout particulièrement de votre implication dans la mise en place de cette réforme.

Pour la ministre et par délégation,
la directrice générale de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle



Anne-Sophie BARTHEZ

Pour le ministre et par délégation,
le directeur général de l'enseignement scolaire



Edouard GEFFRAY

Maquette DIU "Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires"

Formation 1er degré: étudiants lauréats CRPE - diplôme autre que MEEF ou dispensés						
Formation annualisée						
Intitulés UE/EC	CM	CI	TD	TP	Tronc commun	Parcours personnalisé X modules obligatoires à choix
UE1 - Comprendre le métier d'enseignant, se situer comme acteur de la communauté éducative membre d'une institution au service de tous les élèves	20		26		46	
<ul style="list-style-type: none"> • Construire une posture professionnelle en concordance avec les valeurs de la République et la laïcité dans un cadre institutionnel selon des principes éthiques et responsables => Appréhender le milieu institutionnel, ses missions, ses principes de fonctionnement ==> 6h - Quelques grands repères concernant le fonctionnement de l'institution et le fonctionnement d'une école. - Droits et obligations des fonctionnaires - Appartenance et participation au fonctionnement d'une équipe éducative - Connaissance des contextes scolaires, de l'éducation prioritaire et du cadre de référence => Comprendre et savoir transmettre les valeurs de la République. ==> 12h - Valeurs de la République, éducation démocratique, laïcité et enseignement. - Culture juridique, déontologique, éthique et prise de décision. => Construire une culture de l'Égalité filles-garçons ==> 8h - Le genre à l'école comme agent des inégalités filles/garçons. Développement d'une pédagogie égalitaire (lutte contre les stéréotypes ; prévention des violences sexistes ; questionnement des pratiques enseignantes, postures, supports et modalités de communication) 	10		16		26	
<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre et prendre en compte les singularités des élèves et les contextes d'apprentissage => Connaître l'enfant, l'élève et les processus cognitifs d'apprentissage ==> 14h - Les principaux concepts en sciences cognitives : attention, fonctions exécutives et mémorisation. - L'apprentissage de l'écriture et de la production écrite, les troubles qui y sont associés et les dispositifs et outils permettant d'améliorer leur apprentissage. - Connaissance de l'influence dans l'apprentissage des facteurs sociaux, affectifs, du contexte => Connaître les enjeux, les principes et les contextes de l'école inclusive ==> 6h - Les principaux concepts de l'éducation inclusive du point de vue éthique et pédagogique. - Les différents dispositifs, structures et modalités d'accompagnement possibles (EBEP + allophones). - Développement de pratiques permettant la participation effective de tous les élèves à l'ensemble des activités d'enseignement 	10		10		20	
UE2 - Construire les savoirs disciplinaires et leur didactique			140		140	
<ul style="list-style-type: none"> • Enseigner le français aux cycles 1, 2 et 3 => Consolider les savoirs fondamentaux et didactiques en français et se former à une pratique experte de l'apprentissage du langage, oral et écrit, et de l'enseignement de la lecture et de l'écriture en mobilisant notamment les références institutionnelles et les acquis de l'ensemble de la recherche. - Consolidation des connaissances et construction des savoirs didactiques dans les domaines de l'étude de la langue, de la lecture et de l'écriture, de l'oral, de la littérature. - Repères cognitifs, didactiques et pédagogiques majeurs pour conduire un enseignement efficace du français à l'école : enjeux et démarches liés aux apprentissages de l'oral, de la lecture, de l'écriture et de l'étude de la langue. - Prise en compte de différentes formes d'évaluation et de la différenciation en français. - Participation à la mise en œuvre en classe d'une séance/séquence dans un domaine du français. 			36		36	NB: la maquette sera adaptée pour les professeurs stagiaires de la voie bilingue. Français: 27h Mathématiques: 27h Une matière spécifique supplémentaire: Enseigner l'allemand en classe bilingue => 27h
<ul style="list-style-type: none"> • Enseigner les mathématiques aux cycles 1, 2 et 3 => Consolider les savoirs fondamentaux et didactiques en mathématiques et se former à une pratique experte de l'apprentissage de la numération et du calcul puis de la résolution de problèmes mathématiques en mobilisant notamment les références institutionnelles et les acquis de la recherche - Consolidation des connaissances et notions et construction des savoirs didactiques dans les domaines de la construction du nombre, des opérations et du calcul, de la géométrie, des grandeurs et mesures, de la résolution de problèmes. - Les repères cognitifs, didactiques et pédagogiques majeurs pour conduire un enseignement efficace des mathématiques à l'école : étapes d'apprentissage (manipulation et expérimentation, verbalisation, abstraction), sens des nombres et des opérations, automatismes de calcul et mémorisation... - Le diagnostic des connaissances et compétences des élèves en mathématiques, le suivi de leurs apprentissages, la prise en compte des besoins de tous les élèves. Contenus envisagés : Construction du nombre en maternelle; Nombres et numérations (entiers et rationnels; Calcul posé, mental, réfléchi...; Géométrie plane et dans l'espace; Grandeurs et mesures; Résolution de problèmes 			36		36	

Intitulés UE/EC	CM	CI	TD	TP	Tronc commun	Percours personnalisé X modules obligatoires à choix
<p>• Enseigner les autres disciplines aux cycles 1, 2 et 3 => Se forger un cadre de référence et les fondamentaux didactiques liés à la polyvalence du professeur des écoles.</p> <p>- Acquisition des principes structurant les différents domaines de savoir en prenant appui sur les programmes et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture : éléments d'épistémologie, concepts didactiques et approches pédagogiques: Éducation artistique (12h), Histoire/Géographie/EMC (12h), EPS (18h), Sciences et technologie (12h), allemand (8h).</p> <p>Dans chacun des domaines de savoir enseignés à l'école, cette formation très synthétique met l'accent sur les objectifs d'apprentissage et les éléments incontournables des didactiques de ces disciplines notamment les méthodes et démarches à proposer aux élèves.</p> <p>Des modules d'approfondissement peuvent être choisis pour compléter ces modules.</p>			62		62	
Certification numérique PIX+EDU (volet Inspé)			6		6	
UE3 - Concevoir, mettre en œuvre et réguler les enseignements en situation et développer une analyse réflexive de sa pratique professionnelle			32		32	
<p>=> Construire les postures et gestes professionnels du professeur des écoles</p> <p>- Comprendre et participer au fonctionnement de l'école (instances), au fonctionnement d'une équipe éducative (directeur, autres enseignants, conseillers pédagogiques...)</p> <p>- Entretenir des liens avec les parents et les partenaires de l'école (mairie, associations...)</p> <p>- Établir des choix pédagogiques (type d'autorité, place du groupe, de l'autonomie).</p> <p>- Connaître les gestes professionnels et développer les outils permettant d'en faire un usage raisonné.</p> <p>=> Construire des pratiques adaptées au contexte et aux besoins des élèves</p> <p>- Transmettre et travailler les valeurs de la République, inscrire ses pratiques dans le cadre de la laïcité</p> <p>- Comprendre et analyser en contexte l'influence des facteurs sociaux, affectifs, du contexte dans l'apprentissage</p> <p>- Comprendre les enjeux éducatifs et d'apprentissage propres à l'élémentaire et à la maternelle en articulation aux programmes et instructions officielles.</p> <p>- Élaborer des dispositifs d'enseignement-apprentissage répondant aux programmes et instructions officielles ainsi qu'aux besoins des élèves dans le cadre d'une école inclusive: la construction de séances, séquences qui s'inscrivent dans une progression et une programmation, les méthodes et démarches à proposer aux élèves, la connaissance et l'usage des supports de travail, la différenciation et la personnalisation des apprentissages.</p> <p>- Évaluer les apprentissages au service de la réussite de tous les élèves.</p> <p>- Savoir expliciter pour mieux lutter contre les inégalités</p> <p>=> Développer une analyse réflexive de la pratique professionnelle en appui sur des travaux de recherche</p> <p>Cette UE s'articule autour du mi-temps en classe vise à assurer en autonomie et de manière réflexive la conduite d'une classe à l'école maternelle ou à l'école élémentaire. L'objectif principal est l'accompagnement du stagiaire dans sa pratique effective. Il s'agit d'un accompagnement alternant entre construction de gestes professionnels invariants et adaptation aux besoins identifiés des fonctionnaires stagiaires.</p> <p>Les enseignements de cette UE s'articulent avec les contenus des 2 UE précédentes qu'il s'agit de mobiliser et s'appuient sur les résultats de la recherche. Ils sont majoritairement et autant que possible axés sur le cycle d'affectation en responsabilité de l'étudiant fonctionnaire stagiaire mais ne s'y restreignent pas.</p>			32		32	
UE4 - Modules à choix	0	0	32	0		32
<p>=> Renforcer les connaissances didactiques et/ou pédagogiques liées à la polyvalence</p> <p>- Acquisition des principes structurant les différents domaines de savoir en prenant appui sur les programmes et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture : éléments d'épistémologie, concepts didactiques et approches pédagogiques en allemand, arts plastiques, éducation musicale, éducation morale et civique, histoire, géographie, éducation physique et sportive, sciences et technologie, éducations à (éducation artistique, culturelle et sensible, éducation aux médias et à l'information, au développement durable, à la santé...)</p> <p>- Éléments d'épistémologie et didactique de l'interdisciplinarité : construire un projet interdisciplinaire au service des objectifs inscrits dans les programmes en intégrant des savoirs et des compétences disciplinaires et transversales.</p> <p>==> 4 modules d'approfondissement obligatoires à choix après diagnostic partagé et auto-positionnement ==> 4 x 8 heures</p> <p>Modules de renforcement didactiques</p> <ul style="list-style-type: none"> -Renforcement enseignement de l'allemand -Renforcement enseignement des arts plastiques -Renforcement enseignement de l'éducation musicale -Renforcement enseignement de l'éducation physique et sportive -Renforcement enseignement de l'histoire, géographie et éducation civique et morale -Renforcement enseignement des sciences et technologie -Renforcement enseignement du français -Renforcement enseignement des mathématiques <p>Modules "enseignement pluri et interdisciplinaire, éducation transversale et pédagogie de projet" : plusieurs modules seront proposés en début d'année dans un catalogue à destination des étudiants</p>			32			32
TOTAL MAQUETTE	20	0	230	0	218	32
TOTAL MAQUETTE	250					
Travail collaboratif en autonomie : construire sa professionnalité enseignante : un enseignement explicite, la gestion de classe en maternelle et en élémentaire, construction et analyse de situations d'enseignement/apprentissage (observation de classes avec découverte des trois cycles => 6 jours)			36			
Ajout de 36H en autonomie (découverte des trois cycles) - TOTAL FORMATION	286					

NB. Pas de matière "allemand" pour les PES de la voie bilingue qui ont une matière spécifique concernant la didactique de l'allemand.

Maquette DIU "Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires"

Formation 2 ^d degré: -étudiants lauréats CAPES/CAPEPS/CAPET/CAPLP - diplôme autre que MEEF ou dispensés										
Formation annualisée ☑										
Intitulés UE/EC	CM	CI	TD	TP	Tronc commun		Regroupements disciplinaires		Parcours personnalisé X modules obligatoires à choix	
					min	max	min	max	min	max
UE1 - Comprendre le métier d'enseignant, se situer comme acteur de la communauté éducative membre d'une institution au service de tous les élèves • Construire une posture professionnelle en concordance avec les valeurs de la République et la laïcité dans un cadre institutionnel selon des principes éthiques et responsables => Appréhender le milieu institutionnel, ses missions, ses principes de fonctionnement ==> 6h - Quelques grands repères concernant le fonctionnement de l'institution et le fonctionnement d'un EPLE. - Droits et obligations des fonctionnaires - Connaissance des contextes scolaires, de l'éducation prioritaire et du cadre de référence - Appartenance et participation au fonctionnement d'une équipe éducative => Comprendre et savoir transmettre les valeurs de la République. ==> 12h - Valeurs de la République, éducation démocratique, laïcité et enseignement. - Culture juridique, déontologique, éthique et prise de décision. => Construire une culture de l'Égalité filles-garçon et de lutte contre les inégalités scolaires ==> 8h - Le genre à l'école comme agent des inégalités filles/garçons. Développement d'une pédagogie égalitaire (lutte contre les stéréotypes ; prévention des violences sexistes ; questionnement des pratiques enseignantes, postures, supports et modalités de communication)	20	0	26	0	46	46				
• Comprendre et prendre en compte les singularités des élèves et les contextes d'apprentissage => Connaître l'adolescent, l'élève et les processus cognitifs d'apprentissage ==> 14h - Notions de psychologie développementale et expérimentale portant sur le développement de l'adolescent et abordant les axes suivants : physique, social et affectif, cognitif, et de la personnalité et de l'identité. - Lien entre le développement de l'adolescent et la scolarité dans ses différentes sphères (relations avec les pairs, situations d'apprentissage) : influence des facteurs sociaux, affectifs, du contexte dans l'apprentissage => Connaître les enjeux, les principes et les contextes de l'école inclusive ==> 6h - Les principaux concepts de l'éducation inclusive du point de vue éthique et pédagogique. - Découverte des différents dispositifs, structures et modalités d'accompagnement possible (EBEP + allophones). Développement de pratiques permettant la participation effective de tous les élèves à l'ensemble des activités d'enseignement.	10		16		26	26				
UE2 - Construire les savoirs pédagogiques et didactiques dans le cadre des enseignements à dispenser • Gestes professionnels, pédagogie => Construire les savoirs fondamentaux pour enseigner efficacement, se former à une pratique experte des apprentissages et de l'enseignement en mobilisant notamment les références institutionnelles et les acquis de l'ensemble de la recherche. - Construction des gestes professionnels et développement d'outils permettant d'en faire un usage raisonné. - Construction des savoirs pédagogiques: savoirs scientifiques et pratiques, compétences relationnelles et sociales mobilisés pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies d'enseignement, pour cerner les différentes possibilités pédagogiques (modèles pédagogiques, type d'autorité, place du groupe, de l'autonomie, évaluations...) et opérer des choix éclairés. - Principe, étapes et modalités de construction de séquences s'inscrivant dans une programmation et composées de séances articulées pour former une progression avec des objectifs explicites.	0	0	86 à 126	0	26	46	60	80		
Certification numérique PIX+EDU (volet Inspé)			6		6	6				
• Didactiques disciplinaires => Consolider les savoirs pédagogiques et didactiques et se former à une pratique experte de l'apprentissage de la(les) discipline(s) enseignée(s) en mobilisant notamment les références institutionnelles et les acquis de la recherche. - Consolidation des connaissances et notions et construction des savoirs didactiques. - Repères cognitifs, didactiques majeurs pour conduire un enseignement efficace de la(les) discipline(s) - Le diagnostic des connaissances et compétences des élèves, le suivi de leurs apprentissages, la prise en compte des besoins de tous les élèves, l'évaluation au services des apprentissages			20 à 40		20	40				
UE3 - Concevoir, mettre en œuvre et réguler les enseignements en situation et développer une analyse réflexive de sa pratique professionnelle => Construire les postures et gestes professionnels du professeur de collège et lycée - Comprendre et participer au fonctionnement de l'EPL (instances), au fonctionnement d'une équipe éducative (chef d'établissement, autres enseignants, conseillers pédagogiques...) - Entretenir des liens avec les parents et les partenaires de l'EPL (collectivité territoriale, associations...) - Établir des choix pédagogiques en situation. - Connaître les gestes professionnels et développer les outils permettant d'en faire un usage raisonné. => Construire des pratiques adaptées au contexte et aux besoins des élèves - Comprendre et analyser en contexte l'influence des facteurs sociaux, affectifs, du contexte dans l'apprentissage - Comprendre les enjeux éducatifs et d'apprentissage propres au collège, au lycée général ou technologique ou professionnel en articulation aux programmes et instructions officielles. - Élaborer des dispositifs d'enseignement-apprentissage répondant aux programmes et instructions officielles ainsi qu'aux besoins des élèves: la construction de séances, séquences qui s'inscrivent dans une progression et une programmation, le choix des méthodes et démarches à proposer aux élèves, l'usage des supports de travail, la différenciation et la personnalisation des apprentissages. - Évaluer les apprentissages au service de la réussite de tous les élèves. - Savoir expliciter pour mieux lutter contre les inégalités => Développer une analyse réflexive de la pratique professionnelle en appui sur des travaux de recherche Cette UE s'articule autour du mi-temps en classe vise à assurer en autonomie et de manière réflexive la conduite d'une classe au collège, au lycée général ou technologique ou professionnel. L'objectif principal est l'accompagnement du stagiaire dans sa pratique effective. Il s'agit d'un accompagnement alternant entre construction de gestes professionnels invariants et adaptation aux besoins identifiés des fonctionnaires stagiaires. Les enseignements de cette UE s'articulent avec les contenus des 2 UE précédentes qu'il s'agit de mobiliser et s'appuient sur les résultats de la recherche. Ils sont majoritairement et autant que possible axés sur le(s) cycle(s) d'affectation en responsabilité de l'étudiant fonctionnaire stagiaire mais ne s'y restreignent pas.			24 à 40				24	40		
UE4 - Modules à choix • Modules d'approfondissement à choix après diagnostic partagé et auto-positionnement Travail collaboratif en autonomie : construire sa professionnalité enseignante : découverte du collège (stagiaires affectés en lycée) ou du lycée (stagiaires affectés en collège), stage en entreprise (stagiaires de l'enseignement professionnel), découverte CIO, Canopé, partenaires... (4, 5 ou 6 jours?)	0		24 à 36	0					24	36
NB: L'ensemble des enseignements des UE 2, 3 et 4 doivent correspondre à un volume minimal de 174h.										
					72	92	84	120	24	36
TOTAL MAQUETTE					min 220		max 248			
Ajout de 24h en autonomie - TOTAL FORMATION					244		272			

Maquette DIU "Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires"

Formation - Étudiants lauréats CPE - diplôme autre que MEEF ou dispensés								
Intitulés UE/EC	CM	CI	TD	TP	Tronc commun (avec 2d degré)	Spécifique CPE	Parcours personnalisé X modules obligatoires à choix	
							min	max
UE1 - Appréhender la complexité du métier de CPE, se situer comme acteur de la communauté éducative membre d'une institution au service de tous les élèves	20	0	26	0	46			
<ul style="list-style-type: none"> • Construire une posture professionnelle en concordance avec les valeurs de la République et la laïcité dans un cadre institutionnel selon des principes éthiques et responsables => Appréhender le milieu institutionnel, ses missions, ses principes de fonctionnement ==> 6h - Quelques grands repères concernant le fonctionnement de l'institution et le fonctionnement d'un EPLE. - Droits et obligations des fonctionnaires - Connaissance des contextes scolaires, de l'éducation prioritaire et du cadre de référence - Appartenance et participation au fonctionnement d'une équipe éducative => Comprendre et savoir transmettre les valeurs de la République. ==> 12h - Valeurs de la République, éducation démocratique, laïcité et enseignement. - Culture juridique, déontologique, éthique et prise de décision. => Construire une culture de l'Égalité filles-garçon et de lutte contre les inégalités scolaires ==> 8h - Le genre à l'école comme agent des inégalités filles/garçons. Développement d'une pédagogie égalitaire (lutte contre les stéréotypes ; prévention des violences sexistes ; questionnement des pratiques enseignantes, postures, supports et modalités de communication) 	10		16		26			
<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre et prendre en compte les singularités des élèves et les contextes d'apprentissage => Connaître l'adolescent, l'élève et les processus cognitifs d'apprentissage ==> 14h - Notions de psychologie développementale et expérimentale portant sur le développement de l'adolescent et abordant les axes suivants : physique, social et affectif, cognitif, et de la personnalité et de l'identité. - Lien entre le développement de l'adolescent et la scolarité dans ses différentes sphères (relations avec les pairs, situations d'apprentissage); influence des facteurs sociaux, affectifs, du contexte dans l'apprentissage => Connaître les enjeux, les principes et les contextes de l'école inclusive ==> 6h - Les principaux concepts de l'éducation inclusive du point de vue éthique et pédagogique. - Découverte des différents dispositifs, structures et modalités d'accompagnement possible (EBEP + allophones). Développement de pratiques permettant la participation effective de tous les élèves à l'ensemble des activités d'enseignement. 	10		10		20			
UE2 - Construire une posture professionnelle en mobilisant des connaissances académiques et institutionnelles	12	0	94	0	6	100		
<ul style="list-style-type: none"> => Former à une pratique experte du métier de CPE en mobilisant notamment les références institutionnelles et les acquis de la recherche. - Consolidation des connaissances et notions, et construction des savoirs professionnels - Les repères éducatifs pour conduire une pratique efficiente - Le diagnostic des connaissances et compétences des élèves, le suivi de leurs apprentissages en collaboration avec les enseignants et les partenaires, la prise en compte des besoins de tous les élèves, la contribution à l'évaluation au service des apprentissages • Construire des gestes professionnels dans le champ de l'intervention socio-éducative et pédagogique => Analyser des situations professionnelles pour se former à une pratique experte de l'accompagnement en mobilisant notamment les références académiques et institutionnelles combinées aux acquis de la recherche. - S'approprier des gestes professionnels et construire une posture professionnelle adaptée aux contextes et situations éducatives - Construire des compétences dans le domaine de la gestion de l'équipe vie scolaire, de l'organisation du service, de la formation des personnels de vie scolaire en s'assurant des finalités éducatives en concordance avec les missions du service public d'éducation - Développer les compétences permettant de contribuer au volet éducatif du projet d'établissement - S'approprier la démarche de projet (conception, mise en œuvre, évaluation) en s'assurant des apprentissages des élèves sur le plan éducatif et cognitif • Se développer par la conception d'une veille documentaire => Actualiser ses connaissances - S'approprier les principaux textes règlementaires et les actualiser - Se constituer des connaissances scientifiques autour de concepts clés de l'intervention socio-éducative et pédagogique • Concevoir, mettre en œuvre et évaluer => Produire des ressources - Élaborer des dispositifs éducatifs répondant aux instructions officielles ainsi qu'aux besoins des élèves : s'approprier la méthodologie de projet et la scénarisation pédagogique en y intégrant notamment des outils numériques - Évaluer les apprentissages des élèves. 	12		88			100		
Certification numérique PIX+EDU (volet Inspé)			6		6			

Intitulés UE/EC	CM	CI	TD	TP	Tronc commun (avec 2d degré)	Spécifique CPE	Parcours personnalisé X modules obligatoires à choix	
							min	max
UE3 - Accompagner les élèves en situation et développer une analyse réflexive de sa pratique professionnelle	6	0	44	0		50		
<p>=> Construire une posture et gestes professionnels de manière située et référée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribuer au fonctionnement de l'EPLÉ et à ses finalités éducatives, agir dans des équipes multicatégorielles de manière éthique et responsable - Entretenir des liens avec les parents et les partenaires de l'EPLÉ - Hiérarchiser et prioriser ses interventions éducatives - Connaître les gestes professionnels et développer des outils permettant d'en faire un usage raisonné - Animer l'équipe de vie scolaire en s'assurant du respect du cadre réglementaire de l'EPLÉ - Développer la fonction de conseil (conseiller de la communauté éducative, conseiller du chef d'établissement) <p>=> Construire des pratiques adaptées au contexte et aux besoins des élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre et analyser en contexte l'influence des facteurs socio-éducatifs et culturels sur les apprentissages des élèves - Comprendre les enjeux éducatifs et d'apprentissage dans des contextes spécifiques - Savoir expliciter ses choix professionnels, adapter sa pratique pour mieux lutter contre les inégalités <p>=> Développer une analyse réflexive de la pratique professionnelle en mobilisant les travaux de recherche</p> <p>Cette UE s'articulant autour du mi-temps en établissement vise à assurer en autonomie et de manière réflexive la conduite d'une équipe de vie scolaire, l'accompagnement des élèves sur le plan éducatif et pédagogique ainsi que la contribution au volet éducatif du projet d'établissement. L'objectif principal est l'accompagnement du stagiaire dans sa pratique effective. Il s'agit d'un accompagnement alternant entre construction de gestes professionnels invariants et adaptation aux besoins identifiés des fonctionnaires stagiaires.</p> <p>Les enseignements de cette UE s'articulent avec les contenus des 2 UE précédentes qu'il s'agit de mobiliser et s'appuient sur les résultats de la recherche. Ils sont majoritairement et autant que possible axés sur le(s) cycle(s) d'affectation en responsabilité de l'étudiant fonctionnaire stagiaire mais ne s'y restreignent pas.</p>	6		44			50		
UE4 - Module de découverte de tiers-lieux			24 à 36				24	36
					52	150	24	36
TOTAL MAQUETTE					min	226	max	238
Séquences d'observation auprès de partenaires socioéducatifs ou découverte du monde économique et professionnel			24 à 36					
TOTAL FORMATION					min	250	max	274

Conseil de l'INSPÉ

Séance du 13 juin 2022

Formations

Maquettes de DIU : formation des fonctionnaires-stagiaires à mi-temps

Délibération sur le point : 3.3. Maquettes de DIU : formation des fonctionnaires-stagiaires à mi-temps

Exposé des motifs

La direction de l'INSPÉ présente aux membres du conseil les maquettes pour les formations suivantes :

- Formation 1er degré : étudiants lauréats CRPE - diplôme autre que MEEF ou dispensés
- Formation 2d degré : -étudiants lauréats CAPES/CAPEPS/CAPET/CAPLP - diplôme autre que MEEF ou dispensés
- Formation - Étudiants lauréats CPE - diplôme autre que MEEF ou dispensés

Délibération

Les maquettes présentées sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

Elles seront transmises pour approbation à la commission de la formation et de la vie universitaire.

Fait à Strasbourg, le 13 juin 2022

Le Directeur de l'INSPÉ


Philippe CLERMONT